

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 3 FEVRIER 2015 à 18 heures 30

DATE DE LA CONVOCATION : 29 janvier 2016

Présents :

Anne-Marie FORGEOUX, maire
Roger GUGLIELMETTI – Catherine REBATEL – Christophe MARTIN, adjoints
Edmond CADET – Alain BOITTE – Bruno BOUCHARD – Margot MERLE –
Aurélien VINCENT – Bernadette TELMON –
Gilles du CHAFFAUT – Patrick LESPINASSE

Procurations :

Aurélien BERNARD à Christophe MARTIN
Carole CISSE à Catherine REBATEL

Absente :

Charlotte LANDRE

Secrétaire de séance :

Margot MERLE

La séance est ouverte à 18 h 35, sous la présidence d'Anne-Marie FORGEOUX, maire.

Madame le Maire informe l'assemblée que deux délibérations sont à rajouter à l'ordre du jour :

- Gratuité du Musée d'Art Sacré
- Garantie d'Emprunt –SAS Le Rebanchon

et une délibération est à retirer n'ayant pas tous les éléments pour délibérer :

- L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)

Madame le Maire donne, ensuite lecture des décisions qu'elle a prise selon la délibération des délégations données par le Conseil Municipal, n°021/2014 en date du 9 avril 2014, depuis le 18 novembre 2015.

1°/ Délibération n°001/2016 - Comptes Administratifs 2015

Le Conseil Municipal, après présentation des comptes administratifs 2015 des budgets dressés par Madame le Maire, et après que celle-ci ait quitté la salle, vote et arrête les résultats définitifs.

Approuvé à l'unanimité

2°/ Délibération n°002/2016 - Approbation des Comptes de Gestion établis par le Receveur

Le Conseil Municipal déclare que les Comptes de Gestion dressés par le Receveur pour l'exercice 2015 pour la Commune, le service de l'Eau, la Régie des Transports, le CCAS, le camping «les 2 glaciers», le centre thermoludique «Les Grands Bains» et Pico-centrale du Tabuc n'appellent pas de réserves de sa part.

Approuvé à l'unanimité

3°/ Délibération n°003/2016 - Affectation des résultats – exercice 2015

Les comptes administratifs font apparaître, pour les différents budgets, les résultats de clôture de fonctionnement pour l'exercice 2015 suivant :

- la Commune + 339 450,25 €
- le service de l'Eau + 250 597,74 €
- le centre thermoludique - 94 220,66 €
- le camping - 9 128,77 €
- la Régie des Transports + 10 251,12 €
- le CCAS + 11 207,86 €

le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats d'exploitation de l'exercice 2015.

Approuvé à l'unanimité

4°/ Délibération n°004/2016 - Vote des taux des taxes locales

Le Conseil Municipal, après avis favorable de la commission des finances, décide de ne pas appliquer d'augmentation sur les taux des taxes locales pour l'année 2016, soit :

- taxe d'habitation 10,61 %
- taxe foncière sur le bâti 20,08 %
- taxe foncière sur le non-bâti 119,63 %

Approuvé par 12 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (G. du CHAFFAUT et P. LESPINASSE)

5°/ Délibération n°005/2016 - Budgets Primitifs 2016

Le Conseil Municipal adopte les budgets communaux ci-dessous :

Pour la commune

		Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total crédits 2016
Fonctionnement	Dépenses		3 634 020,22€	3 634 020,22€
	Recettes		3 634 020,22€	3 634 020,22€
Investissement	Dépenses	306 564,71€	1 657 637,25€	1 964 201,96€
	Recettes	75 156,51€	1 889 045,45€	1 964 201,96€
TOTAL				5 598 222,18€

Pour le service de l'eau

		Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total crédits 2016
Fonctionnement	Dépenses		599 197,74€	599 197,74€
	Recettes		599 197,74€	599 197,74€
Investissement	Dépenses	42 015,04€	314 082,70€	356 097,74€
	Recettes		356 097,74€	356 097,74€
TOTAL				955 295,48€

Pour le centre thermoludique «les Grands Bains»

		Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total crédits 2016
Fonctionnement	Dépenses		790 220,66€	790 220,66€
	Recettes		790 220,66€	790 220,66€
Investissement	Dépenses		1 279 760,16€	1 279 760,16€
	Recettes		1 279 160,16€	1 279 160,16€
TOTAL				2 069 980,82€

Pour le camping les 2 glaciers

		Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total crédits 2016
Fonctionnement	Dépenses		104 500,00€	104 500,00€
	Recettes		104 500,00€	104 500,00€
Investissement	Dépenses		41 900,00€	41 900,00€
	Recettes		41 900,00€	41 900,00€
TOTAL				146 400,00€

Pour la Régie des Transports

		Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total crédits 2016
Fonctionnement	Dépenses		28 700,00€	28 700,00€
	Recettes		28 700,00€	28 700,00€
			TOTAL	28 700,00 €

Pour le Centre Communal d'Action Sociale

		Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total crédits 2016
Fonctionnement	Dépenses		70 200,00€	70 200,00€
	Recettes		70 200,00€	70 200,00€
			TOTAL	70 200,00€

Pour la Pico-centrale du Tabuc

		Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total crédits 2016
Investissement	Dépenses	14 201,00€	1 042 604,00€	1 056 805,00€
	Recettes		1 056 805,00€	1 056 805,00€
			TOTAL	1 056 805,00€

Pour la ZA des Sables 2

		Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total crédits 2016
Fonctionnement	Dépenses		409 680,00€	409 680,00€
	Recettes		409 680,00€	409 680,00€
Investissement	Dépenses		414 840,00€	414 840,00€
	Recettes		414 840,00€	414 840,00€
			TOTAL	824 520,00€

Pour le Centre Communal d'Action Sociale

		Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total crédits 2015
Fonctionnement	Dépenses		78 394.35	78 394.35
	Recettes		78 394.35	78 394.35
			TOTAL	78 394.35 €

Pour la Pico-centrale du Tabuc

		Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total crédits 2015
Fonctionnement	Dépenses		227 635.00	227 635.00 €
	Recettes		227 635.00	227 635.00 €
			TOTAL	227 635.00 €

Approuvé à l'unanimité

Monsieur du CHAFFAUT reproche l'absence de vision dans le projet municipal et demande une réunion publique.

Madame le Maire lui rappelle qu'il fait partie de la commission des finances qui s'est réunie 4 fois pour préparer ce budget, et que les propositions étaient les bienvenues. Aucune n'a été faite.

6°/ Délibération n°006/2016 – Rétrocession parcelle AB 1238

Le Conseil Municipal approuve la rétrocession par la copropriété le Cadran Solaire de la parcelle cadastrée AB 1238 d'une superficie totale de 244 m² à titre gracieux.

Approuvé à l'unanimité**7°/ Délibération n°007/2016 – Office de tourisme – approbation du BP 2016**

Le Conseil Municipal valide le Budget Primitif de l'Office de tourisme intercommunal Serre Chevalier Vallée Briançon, pour une participation communale de 342 617 €.

Approuvé par 12 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (G. du CHAFFAUT et P. LESPINASSE)

8°/ Délibération n°008/2016 – Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal approuve la modification du tableau des effectifs suite aux changements suivants :

- suppression d'un poste de rédacteur territorial
- suppression d'un poste d'attaché territorial
- création d'un poste d'agent de maîtrise principal
- création d'un poste de brigadier de police

Approuvé à l'unanimité

9°/ Délibération n°009/2016 – CNFPT – convention-cadre 2016

Le Conseil Municipal approuve la convention de formation avec le CNFPT.

Approuvé à l'unanimité

10°/ Délibération n°010/2016 – Indemnités de fonction des élus

Le Conseil Municipal fixe le montant des indemnités de fonction des élus comme suit :

	Proposition % de l'indice brut 1015	% montant maximum	Valeur de l'indemnité brute au 01/01/2016	Majoration Chef-lieu de canton	majoration commune touristique	l'indemnité totale brute au 01/01/2016
Maire	36.99	43.00	1 406.16 €	+210.92 €	+703.08 €	2 320.16 €
1 ^{er} adjoint	16.23	16.50	617.02 €	+92.55 €	+308.51 €	1 018.08 €
2 ^e et 3 ^e adjoints	13	16.50	494.12 €	+74.12 €	+247.06 €	815.30 €
4 ^e adjoint	9.75	16.50	370.52 €	+55.58 €	+185.26 €	611.36 €
conseillers	2	6.00	76.03 €	+11.40 €	+38.01 €	125.44 €
conseillers minoritaires	1.8	6.00	68.43 €	+10.26 €	+34.21 €	112.90 €

Approuvé à l'unanimité

11°/ Délibération n°011/2016 – Calhaura – commissions «façades-toitures»

Le Conseil Municipal valide l'attribution des subventions pour un montant total de 28 208 €.

Approuvé à l'unanimité

12°/ Délibération n°012/2016 - Musée d'Art Sacré

Le Conseil Municipal décide la gratuité de l'entrée au Musée d'Art Sacré à compter de ce jour et autorise la clôture de la régie de recettes correspondante.

Approuvé à l'unanimité

13°/ Délibération n°013/2016 – Garantie d'Emprunt – SAS Le Rebranchon

Le Conseil Municipal décide d'accorder la garantie de l'emprunt à la SAS Le Rebranchon pour la réalisation des travaux de réhabilitation du gîte.

Approuvé à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

**sur le projet de commune nouvelle*

L'équipe municipale considère qu'une telle initiative ne peut s'inscrire que dans le cadre d'un projet commun basé sur le développement économique et le rayonnement de la station. Ce n'est pas le contexte des annonces faites en ce début d'année. Cette question devra en outre être, au moment opportun, tranchée par les habitants.

**sur le site internet*

La mise à jour est en cours et les modalités de sa gestion quotidienne arrêtées, après une tentative d'organisation qui n'a pu aboutir.

**sur la gestion de la salle du Dôme*

Une organisation plus formelle permettant d'assurer la pérennité de l'équipement (respect, entretien) est actuellement étudiée, et sera prochainement présentée au conseil municipal.

La séance est levée à 21 heures 15.